

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Fraternité-Justice-Travail

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

DÉCRET N° 2026 – 316 DU 26 MAI 2026

portant nomination de Conseillers du Président de la République.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,
CHEF DE L'ÉTAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée et complétée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 et la loi n° 2025-20 du 17 décembre 2025 ;
- vu** la décision portant proclamation, le 23 avril 2026 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 12 avril 2026 ;

DÉCRÈTE

Article premier

Les personnes dont les noms suivent sont nommées à la Présidence de la République dans les fonctions ci-après :

- M. José TONATO : Conseiller du Président de la République aux infrastructures;
- M. Salimane KARIMOU : Conseiller du Président de la République à l'Education.

Article 2

Le présent décret prend effet pour compter de la date de sa signature. Il sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 26 mai 2026

Par le Président de la République,
Chef de l'État, Chef du Gouvernement,



Romuald WADAGNI